

État, médias et émigration en Algérie sous l'ère Boumediene (1965-1978)

Jean-Charles Scagnetti



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6667>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2012

Pagination : 59-70

ISBN : 9782914561594

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-Charles Scagnetti, « État, médias et émigration en Algérie sous l'ère Boumediene (1965-1978) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 85 | 2012, mis en ligne le 14 juin 2013, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6667>

État, médias et émigration en Algérie sous l'ère Boumediene (1965-1978)

Jean-Charles SCAGNETTI

L'Algérie du colonel Boumediene, phare du non-alignement, voix des mouvements de libération, du Tiers Monde et de l'OPEP, demeurait pourtant une dictature dans laquelle les médias étaient contrôlés par le président du Conseil de la Révolution, l'armée et le Front de libération nationale (FLN). Au lendemain du coup d'État du 19 juin 1965, un ministère de l'Information¹ encadra strictement toute diffusion au sein de l'espace national et outre-Méditerranée, où résidait un million de citoyens. En effet, ces expatriés, représentant plus de 5 % de la population totale, devaient pouvoir suivre l'édification du socialisme indépendamment des analyses partisans, et nécessairement éculées, véhiculées dans les pays de résidence.

Du « redressement révolutionnaire », orchestré par l'armée, au 27 décembre 1978, date de la mort du président Boumediene, l'Algérie connut de nombreux bouleversements économiques, industriels et sociaux. Pris dans ce tumulte, les médias sous surveillance se muèrent rapidement en une simple courroie de transmission du FLN et ne constituèrent jamais un contre-pouvoir, à la différence des rumeurs, véritable cancer national. Ainsi, à l'aube d'une libéralisation de l'information sous l'ère Chadli, dresser l'état des médias en Algérie et dans l'émigration relève de la gageure.

Effectivement, quels pouvaient être leur intérêt, leur fonctionnement et leur réception dans un espace peuplé par une majorité d'analphabètes où la liberté de la presse demeurait inexistante ? Au sein du champ médiatique, façonné par le monopole d'État, comment la spécificité de l'émigration était-elle prise en compte ? Était-ce suffisant pour permettre, *in fine*, la réinsertion des exilés ?

Afin de répondre à ces interrogations, il convient de s'intéresser à l'origine et à l'organisation des médias en Algérie avant de s'arrêter sur leur fonctionnement et d'analyser leur traitement de l'émigration.

1. Un premier ministère avait été créé en ce sens au sein du gouvernement Ben Bella du 27 septembre 1962. Le nouveau ministère fut d'abord dirigé par Bachir Boumazza puis par Mohamed Seddik Benyahia, Ahmed Taleb Ibrahim et enfin par Redha Malek.

La République Algérienne Démocratique et Populaire et ses médias

Aux origines du monopole d'État

La diffusion de l'information sur le territoire algérien contemporain prit son envol avec la colonisation française (1830-1962). La présence d'une forte communauté de colons à l'identité en construction, puis la départementalisation, favorisèrent l'émergence d'une presse régionale² autonome et d'une radio d'expression majoritairement française³, symbole de modernité. Il fallut attendre l'affirmation progressive d'un courant nationaliste pour que paraisse une presse en langue arabe à destination des Algériens musulmans⁴, incarnation d'une conscience politique naissante. La guerre d'Indépendance permit, pour sa part, d'assister à l'éclosion sur le sol marocain, en décembre 1956, de la « radio de l'Algérie combattante » qui s'installa, le 28 octobre 1962, en lieu et place de la Radiodiffusion télévision algérienne (RTA) coloniale. *El Moudjahid*, hebdomadaire clandestin du FLN, réalisé en Tunisie, s'imposa quant à lui dans toute l'Algérie à la veille de l'indépendance.

Pourtant, l'empreinte impérialiste dans le domaine médiatique et l'utilisation quasi absolue de la langue française eurent des répercussions majeures sur la constitution de médias « strictement » algériens après juillet 1962. L'engagement de la majorité des journaux pour l'Algérie française, les difficultés matérielles quotidiennes (départ des journalistes européens⁵, manque de ressources propres, de rentrées financières) et la nécessité, pour l'État naissant, de contrôler la presse, aboutirent à la nationalisation ou à l'interdiction de certains titres. Le redéploiement de la presse algérienne ne pouvait se faire autrement. Selon Redha Malek :

Avec l'indépendance se pose le problème du passage d'une presse périodique de combat à une presse quotidienne d'information. Adaptation qui ne va pas de soi, le journalisme quotidien exigeant un rythme différent, une course effrénée aux nouvelles [...]. Mais la transformation d'une presse nationaliste en presse nationale [...] n'est pas purement technique. Elle met en jeu des concepts autrement plus profonds⁶.

2. *L'Écho d'Oran* apparut en 1847, la *Dépêche de l'Est* en 1878 et *La Dépêche d'Algérie*, à Alger, en 1918. Le passage de la tradition orale à l'imprimerie est récent dans le monde arabo-musulman. Il s'est appuyé en grande partie, après le Liban, sur la fondation, par Napoléon I^{er}, d'une imprimerie moderne et non exclusivement religieuse au Caire lors de la campagne d'Égypte.
3. *Le Mobacher*, remontant à 1847, proche de l'administration, fut le seul journal de langue arabe jusqu'en 1905. Voir Yvonne Turin, « L'instruction sans l'école ? Les débuts du *Mobacher*, d'après une correspondance inédite d'Ismail Urbain », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 15-16, 2^e semestre 1973, p. 367. À compter de ce moment, la presse se réveilla sous l'influence du Mouvement des Jeunes Algériens et, entre 1908 et 1911, les titres en langue arabe se multiplièrent.
4. *El Ikdam* (Alger, Emir Khaled, 1919), *El Muntaqid*, (Constantine, Cheikh Abdelhamid Ben Badis, 1925), *El Ouma* (Paris, mensuel de l'Étoile nord-africaine, 1930).
5. Ainsi, seules deux équipes de journalistes demeurèrent réellement opérationnelles : celles de *El Moudjahid* et de *Alger Républicain*. En 1964, l'École supérieure de journalisme fut créée. Elle devint en 1976 l'Institut des sciences politiques et de l'information.
6. Redha Malek, *Guerre de libération et Révolution démocratique. Écrits d'hier et d'aujourd'hui*, Alger, Casbah Éditions, 2010, p. 292.

Au cours de notre période d'étude, le français demeura le vecteur principal employé par la presse écrite alors que la radio et télévision le bannirent de leurs programmes, en 1978, à hauteur de 70 %.

La vivacité du français, dans la diffusion des informations écrites, découlait également du mode d'alphabétisation de la population. En 1967, sur les 12 millions d'Algériens fraîchement recensés, il n'y avait que 20 % de personnes alphabétisées mais, dans leurs rangs, on en dénombrait 80 % en français et seulement 20 % en arabe. Pour les lettrés, l'habitude prise pendant 132 ans de lire la presse française ne s'évanouit pas avec l'Indépendance puisque la majorité des quotidiens ou des hebdomadaires hexagonaux continua, avec des fortunes diverses, à se trouver en kiosque. L'arrivée de coopérants français renforça cette présence et « *El Monde-jahid* », *Le Monde*, grâce à son représentant permanent Paul Balta⁷ (1973-1978), continua d'exporter quotidiennement 25 000 exemplaires en Algérie. De même *L'Express* ou *L'Équipe* se trouvaient facilement en kiosque, notamment dans les grandes villes littorales.

Dans la *ghorba* (l'exil), le taux d'alphabétisés en français était bien évidemment très élevé, compte tenu de la scolarisation des enfants et des cours du soir, proposés par les centrales syndicales, le PCF ou certaines associations.

Le monopole d'État sur les médias et l'information entra en vigueur cinq jours après l'indépendance, le 10 juillet 1962. Un arrêté interdit l'impression, la vente et la diffusion de certains journaux dont *El Hourriya*, organe du Parti communiste algérien qui fut définitivement proscrit, en novembre, au nom de l'unité révolutionnaire. Au début de l'année suivante, vint le tour d'*Oran Républicain* puis en septembre des *Dépêches d'Algérie*⁸, de *Constantine* et de *L'Écho d'Oran*, tous nationalisés.

L'esprit des membres du Bureau politique, emmené par Ahmed Ben Bella, était d'atténuer certains excès de la colonisation, de lutter contre la déculturation déjà avancée tout en favorisant la naissance, ou la renaissance, difficile d'une presse strictement algérienne sous contrôle du parti. En outre, il fallait éliminer les pratiques de désinformation et de falsification, largement utilisées pendant la guerre, pour garantir une information indépendante mais partisane⁹. Une vague de créations s'ensuivit.

Entre la fin de l'année 1962 et octobre 1963, autour de la revue *Révolution Africaine*, publication centrale du FLN¹⁰, de *Révolution et Travail*, voix de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), des quotidiens de langue arabe *Ech Chaâb* (Alger, décembre 1962), *An-Nasr* (Constantine, octobre 1963), virent le jour¹¹

7. Boumediene et Balta s'estimaient réciproquement. Un sigle fut inventé par la population algéroise à ce propos : « SBBS » (« Seuls Boumediene et Balta Savent »).

8. Ce quotidien représentait le symbole d'une presse coloniale à abattre, dénoncée dès le début du mois de juillet par l'APS (Algérie Presse Service).

9. En 1965, la vague d'épuration prit fin avec la disparition définitive d'*Alger Républicain*, alors dirigé par Henri Alleg.

10. Jacques Vergès puis Mohamed Harbi assurèrent la direction de la revue.

11. En 2011, 78 quotidiens sont imprimés en Algérie : 6 publics, 72 privés, 36 en français, 42 en arabe. Depuis octobre 1988, la floraison de quotidiens et revues a été très intense.

avec le concours de machines égyptiennes. Le dernier acte de ces restructurations fut la disparition d'*Alger Républicain* en juin 1965.

Armes du combat politique, chargées de diffuser une information officielle, les médias furent tout au long de notre période d'étude, et jusqu'aux événements d'octobre 1988, fermement contrôlés par le pouvoir central et notamment le FLN. Ce lien organique au pouvoir se traduisait par la centralisation des moyens d'information et la pratique de l'autocensure ou de la censure. La complaisance, le silence, la non-objectivité des journalistes et leur trop forte implication dans l'information officielle s'expliquaient par une stricte surveillance exercée par le ministère de l'Information¹² et l'Union des journalistes algériens (UJA)¹³, incarnation professionnelle du FLN. Le 15 mai 1968, lors d'une déclaration à la presse, Houari Boumediene avait précisé la position du pouvoir politique :

Le rôle de la presse nationale pose le problème de la fonction du journaliste et de son rôle. Pour accomplir sa mission, le journaliste doit défendre une idée. Le journaliste doit se définir ; il est pour ou contre la révolution. Dans l'Algérie révolutionnaire, il ne peut être que révolutionnaire et engagé, car il est le porte-parole, le défenseur et la voix de la Révolution¹⁴.

De cette prise de position découla le statut du journaliste, établi par l'ordonnance n° 68-525 du 9 septembre 1968, qui dressait le cadre d'exercice, avec une carte officielle, de cette profession forte de 300 à 400 membres.

Afin d'éviter toute mutation, d'un service à un autre, ou tout limogeage, les journalistes se contentèrent de suivre les ministres dans leurs déplacements, d'annoncer les plans de développement ou les projets en cours, passant sous silence les sujets épineux. En vue de verrouiller l'édifice, l'APS (Algérie Presse Service), agence de presse nationale apparue en décembre 1961, reçut définitivement le monopole de l'information puis de sa distribution en septembre 1964¹⁵.

En décembre 1981, en écho aux résolutions du 4^e Congrès du FLN de 1979, l'adoption du Code de la presse par l'Assemblée populaire nationale vint encore durcir la situation. Promulgué le 6 février 1982¹⁶, il resta en vigueur jusqu'aux derniers jours du parti unique¹⁷. Il résumait la mise sous tutelle progressive des médias, leur rôle dans l'Algérie socialiste ainsi qu'une conception particulière du droit à l'information :

Article 1^{er}. Le secteur de l'information est un des secteurs de souveraineté nationale. Sous la direction du Parti du Front de libération nationale et dans le cadre

12. En France, un ministère ou secrétariat d'État à l'Information fut actif entre 1958 et 1969. Officiellement, il ne s'agissait pas de propagande mais uniquement d'un contrôle de l'information.

13. Créée en 1969, renouvelée en 1974 et 1982 par deux congrès, elle se mua, en avril 1985, en Union des journalistes, écrivains et interprètes (UJEI).

14. Houari Boumediene, « Déclaration à la presse », dans *Discours*, t. II, Alger, Présidence de la République, 1968, p. 98.

15. Elle prenait la suite de l'AFP.

16. Bien qu'elle soit postérieure à notre période d'étude, l'adoption d'un code traduisait le contexte dans lequel évoluait l'information depuis l'indépendance.

17. Une tentative de réforme eut lieu en octobre 1987, sans résultat.

des options socialistes définies par la Charte nationale, l'information est l'expression de la volonté de la révolution. [...]

Article 2. Le droit à l'information est un droit fondamental pour tous les citoyens. L'État assure une information complète et objective.

Article 3. Le droit à l'information s'exerce librement dans le cadre des options idéologiques du pays, des valeurs morales de la Nation et des orientations de la Direction politique. [...]

Article 12. L'édition des journaux d'information générale est une prérogative exclusive du Parti et de l'État¹⁸.

La conséquence de cet encadrement drastique, d'une langue de bois omniprésente et d'un analphabétisme, même en recul, fut la désaffection des Algériens pour leur presse. En janvier 1974, un séminaire sur l'information, tenu à Alger, reconnut : « [...] le nombre de militants abonnés est encore trop faible malgré la campagne entreprise par les journaux. Ainsi pour remédier à cet état de fait, il faut contribuer à l'amélioration de la presse du Parti »¹⁹. Cette volonté resta pérenne mais sans résultat jusqu'en 1988, exception faite du printemps des libertés (printemps 1976) qui vit de nombreux Algériens s'investir, *via* le courrier des lecteurs, dans l'élaboration de la Charte nationale. De nombreuses lettres, publiées par les quotidiens, dénoncèrent les freins à la liberté d'expression et d'information.

*État des lieux médiatique*²⁰

L'Algérie proposait une large palette de publications²¹. Telle une pyramide, ces dernières s'adressaient d'abord à l'ensemble de la population, en langue française et arabe, puis à des corps identifiés qui reprenaient la structuration des organisations de masses dépendantes du FLN, réalisant, du moins en théorie, un maillage fin de l'opinion. Quatre quotidiens, dont l'incontournable *El Moudjahid* en édition française ou arabe, constituaient la base de l'information écrite. En 1977 ils tiraient à près de 370 000 exemplaires.

1977 ¹	<i>El Moudjahid</i> (F)	<i>El Moudjahid</i> (A)	<i>El Djemhouria</i>	<i>Ech Chaab</i>	<i>An Nasr</i> ²
Tirage	181 900 ³	-	-	20 700	130 985
Vente	150 000	15 000	42 000	17 500	106 000

(1) Chiffres tirés de *L'Annuaire statistique de l'Algérie*, Alger, ministère de l'Information, CNRES, 1979, p. 154 ; (2) Ces titres signifiaient respectivement en langue française : « le Combattant », « la République », « le Peuple » et « le Secours » ; (3) Le tirage passa à 350 000 exemplaires au milieu de la décennie suivante.

18. « Code de la presse », *Journal officiel de la République algérienne*, 6 février 1982, p. 256.

19. « Séminaire sur l'information », *Révolution africaine*, n° 515, 4-10 janvier 1974, p. 7.

20. Pour replacer cette réflexion dans le cadre plus global des politiques culturelles algériennes, on pourra se reporter à Brahim Brahimi, *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 293.

21. Pour une vision synthétique des transformations intervenues entre 1962 et la fin des années 1980, Zoheir Ihaddaden, « Évolution de la presse écrite en Algérie depuis l'indépendance », *Revue tunisienne de communication*, n° 14, juillet-décembre 1988, p. 47-53.

Ces publications quotidiennes étaient complétées chaque semaine par deux revues généralistes : *Révolution africaine* (80 000 exemplaires), et *Algérie-Actualités* (100 000 exemplaires). Tout au long de notre période d'étude, ces chiffres restèrent modestes et ne suivirent nullement l'envolée du taux d'alphabétisation de la population²² car le lectorat algérien se détournait de sa presse nationale, notamment d'expression arabe. Le reproche principal avancé concernait l'indépendance des informations et le passage sous silence de manifestations ou de grèves²³.

1978	<i>Révolution africaine</i>	<i>Algérie-Actualités</i>
Tirage	80 000	100 000 ¹
Vente	60 000 ²	70 000

(1) Le tirage s'élevait à 150 000 exemplaires au milieu des années 1980 ; (2) Au milieu des années 1980, les ventes de l'hebdomadaire chutèrent à 15 000 numéros. Pour de plus amples informations sur les tirages, se reporter à Zoheir Ihaddaden, *La presse algérienne de 1965 à nos jours*, thèse de doctorat en sciences politiques sous la direction de Pierre Albert, Université Paris-II, 1984.

Des revues spécialisées, au tirage aléatoire, animaient aussi des pans de la vie culturelle : la revue *Deux écrans* traitait du septième art, celle dénommée *Visage de l'Algérie* proposait la découverte de régions, la *Revue algérienne de science juridique* interrogeait la curiosité des juristes et les *Annales de Géographie* se vouaient à l'analyse spatiale.

Enfin, chaque organisation de masse éditait sa propre revue d'information. Cette dernière s'intéressait tant à la vie de l'organisation qu'à celle du pays. Moins contrôlées que les revues généralistes, elles abordaient les sujets d'une manière plus polémique et adaptée aux attentes du lectorat. Les tirages les plus importants étaient réalisés par *El Djeich*, revue de l'armée, *Révolution et Travail*²⁴ organe de l'UGTA et *Al Djazaïria*, mensuel de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA).

1977	<i>El Djeich</i> (Armée)	<i>Révolution et Travail</i> (UGTA)	<i>Al Djazaïria</i> (UNFA) ¹
Tirage	10 000	9 000	5 000
Vente	8 000	7 000	3 500

(1) Le titre de cette revue signifiait « l'Algérienne ».

Cette offre, pourtant significative, mais sous contrôle, eut peu d'impact sur la population algérienne en dehors de certains cercles citadins. La mise en place

22. Encore s'agissait-il des efforts consentis pour la jeunesse, moins intéressée par la vie politique. Les adultes ne bénéficièrent pas, dans leur grande majorité, de campagnes d'alphabétisation, en dehors de celle lancée, à grands coups d'annonces médiatiques, au début de la décennie 1970.
23. Voir à ce propos l'hebdomadaire d'opposition *Al Jarida*, organe du Parti de la révolution socialiste (PRS), emmené par Mohamed Boudiaf. Publié en France, il dénonçait dans ses tirages irréguliers les grèves non citées par la presse étatique algérienne qui secouèrent pourtant régulièrement le pays dans la seconde partie de la décennie 1970.
24. La revue fut interdite à plusieurs reprises notamment entre avril 1966 et avril 1967, pour cause de « refonte » de la ligne éditoriale.

d'une arabisation à marche forcée au début des années 1970 entrava par ailleurs la diffusion de la presse en langue française. De même, la confiscation par l'État de la publication des informations avait pour conséquence de détourner la population, de la rendre passive par rapport à une vérité officielle, élaborée à Alger par des bureaucrates, à mille lieux des préoccupations populaires.

La presse parlée constituait en revanche le véritable média des masses populaires analphabètes, rurales ou issues des bidonvilles urbains. Mise en place par le pouvoir colonial, la RTA diffusait les émissions radiophoniques et télévisées. En 1968, on estimait le nombre de postes de radio à un million (soit un pour 12 habitants) et ceux de télévision à 75 000 (soit un pour 160 habitants)²⁵. En 1978, le nombre de téléviseurs s'élevait à environ 720 000²⁶ (soit un pour 25 habitants) et celui des postes de radio à 2,5 millions. Cette même année, la radio proposait sur ses trois chaînes d'expression arabe, kabyle et française 359 heures d'émissions hebdomadaires, majoritairement réalisées en Algérie et 51 heures pour la télévision, dont 21 étaient importées. Le temps d'antenne quotidien passa de 4 heures en 1965 à plus de 7 heures en 1978. À ce moment, 69 % des programmes étaient en langue arabe²⁷. Trois émetteurs radios, installés à Alger, Oran et Constantine, assuraient la couverture du territoire national. Celui de Tipaza permettait aux émigrés de recevoir, et de partager, les programmes nationaux.

L'émigration au prisme du monopole d'État

Avec près d'un million de citoyens installés à l'étranger en 1977, sur les 18 millions que comptait le pays, l'Algérie ne pouvait faire l'impasse sur le phénomène migratoire, héritage colonial, officiellement actif jusqu'en septembre 1973. L'émigration constituait une soupape de sécurité sur le marché du travail, un moyen d'obtenir des devises tout en aidant des régions déshéritées, mais le pouvoir politique entendait y mettre un terme. La parenthèse migratoire devait cependant encourager la formation de migrants qui, une fois les structures bâties, pourraient mettre leur nouvelle expérience au service de l'édification du pays.

Afin de sensibiliser le peuple à la présence d'une partie de ses enfants outre-Méditerranée, mais aussi dans un souci d'informer les lointains émigrés des mutations du pays, les médias servirent naturellement de relais. Ainsi, à l'intérieur, s'affichait la volonté d'expliquer le phénomène migratoire, de vanter la politique nationale, de soutenir les émigrés dans les difficultés quotidiennes (racisme, logement, solitude...), notamment lors des flambées racistes hexagonales de 1967, 1971 et 1973. Deux périodes privilégiées rythmaient annuellement les publications : la semaine du 17 octobre, date déclarée depuis 1968 journée de l'émigration, et les retours estivaux. À l'extérieur, les médias devaient jouer un double rôle :

25. « La presse », *Informations rapides, Flashes sur l'Algérie*, 6^e série, n° 5-6, juin 1968, p. 40-41.

26. « Nombre de postes récepteurs de TV en service », *Annuaire statistique de l'Algérie*, Alger, ministère de l'Information, CNRES, 1978, p. 153.

27. Les émissions en langue française représentaient encore 31 % du total. Il n'y avait pas d'émissions en berbère.

relayer les politiques nationales – en offrant une information engagée permettant de prévenir un trop grand décalage lors du retour – et incarner la seule voix de l'émigration et de ses revendications. Il fallait souder la communauté en évitant qu'elle ne suive les sirènes françaises ou celles des partis algériens d'opposition, prospérant en exil, tout en informant également l'opinion française des progrès réalisés par le pays. Les médias constituaient ainsi une arme de combat politique sur les plans nationaux et internationaux. Les flux d'informations transméditerranéens qui en résultaient, majoritairement en provenance d'Algérie, jouaient aussi un rôle culturel primordial pour les émigrés.

Médias et traitement de l'émigration au pays

Pauvres hères chassés de chez eux par le colonialisme, selon l'image véhiculée alors, les émigrés avaient mauvaise presse en Algérie. En effet, pour une majorité de leurs concitoyens, ils constituaient une caste favorisée pouvant sortir du pays, travailler, consommer et faire du « *trabendo* », du trafic de biens mais aussi de devises. Consciente de la situation, l'administration se trouva dans la nécessité d'informer la société sur le « vrai » visage de l'émigration. Suppléant le travail de l'Amicale des Algériens en Europe, émanation du FLN, la presse nationale se mobilisa.

Assez régulièrement, mais de façon trop disparate pour être réellement significative, les quotidiens produisirent des articles sur le sujet. Bien souvent, *El Moudjahid* se satisfaisait d'une simple reprise de la ligne éditoriale de *L'Algérien en Europe*, organe de l'Amicale, ou la prolongeait. Si les références aux émigrés existaient, elles étaient souvent concises et ne produisaient guère d'articles de fond. Cependant, à compter de 1969, *El Moudjahid* proposa une rubrique hebdomadaire, « La lettre de l'émigration ». Les hebdomadaires *Révolution africaine* et *Algérie-actualité* lui emboitèrent le pas, mais de manière laconique. Seuls les obstacles rencontrés par les émigrés dans les pays d'accueil, exception faite de la RDA, donnèrent lieu à des reportages ou des dossiers mais rarement de manière ponctuelle.

Ainsi, en dehors des flambées de violence, du rapport de force avec la France ou des commémorations, le traitement médiatique de l'émigration ne constituait pas une priorité pour le pouvoir politique. Il pouvait s'écouler plusieurs mois sans que la question ne fût abordée. La surface imprimée²⁸ restait minime.

On retrouve toutefois la trace d'une réflexion générale sur l'émigration au fil des deux revues spécialisées : *Révolution et Travail* et surtout *Al Djazaïria* avec, en moyenne, deux ou trois articles par an. L'existence de l'Association générale des travailleurs algériens (AGTA), prolongement de l'UGTA en France, et de l'Association des femmes algériennes (AFA), antenne de l'UNFA dans l'émigration, expliquait cet intérêt.

De son côté, la RTA programmat plusieurs émissions radiophoniques régulières à destination des émigrés et de tous ses citoyens sur les chaînes en français et en kabyle.

28. À ce propos, se reporter au livre de Jacques Kayser, *Le Quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963.

Hors d'Algérie

Par son établissement à l'étranger, l'émigration constituait la partie du peuple la plus exposée à la désinformation. Dans cet ailleurs, majoritairement hexagonal, les médias ne se privaient pas de fustiger les choix de l'Algérie socialiste. Ils étaient activement secondés par les publications de l'opposition politique algérienne dont *Al Jarida*, organe du PRS dirigé par Mohamed Boudiaf. De même, certains syndicats ou partis politiques français comme le PCF, avec *L'immigré d'Afrique du Nord*, publiaient des « journaux de langue » à destination des immigrés et, selon l'état des relations avec le FLN, soutenaient ou descendaient en flammes les réalisations du régime.

La presse jouait un rôle notable dans la lutte contre la « dépersonnalisation » des émigrés algériens ; on pouvait ainsi lire dans *L'Algérien en Europe* :

Faut-il rappeler ici que l'Algérien se sent partie intégrante de sa nation ? Faut-il rappeler que sa présence ici est temporaire ? Les engagements et les initiatives du pouvoir révolutionnaire nous dispensent de ce rappel. Cependant, qu'avons-nous mis à la disposition de notre émigration pour étancher cette soif de savoir, de communiquer ? [...] Une radio difficilement audible, une télévision non visible, une presse non diffusée, des actualités non admises, des films interdits... [...] Les quotidiens nationaux d'information *El Moudjahid* [...] *An-Nasr* et *La République* sont sur le marché une denrée rare. [...] La voix de l'Algérie est étouffée en Europe ou largement absente²⁹.

La radio en langue dialectale constituait un repère identitaire accessible au plus grand nombre. Kaïd Ahmed, responsable du parti, le confirma à plusieurs reprises : « illettrés pour la plupart, nos émigrés sont à l'écoute dès minuit, la seule heure audible pour eux, de la radio d'Alger »³⁰. Les ondes pénétraient dans les foyers, les bidonvilles, les garnis et apportaient avec elles un peu du pays d'origine. Nonobstant « une radio difficilement audible et une télévision non visible »³¹, des émissions spécifiques à destination de l'émigration se développèrent. Le 27 mars 1966 à 20 h 30, la chaîne II diffusa « Bonsoir dimanche », « émission destinée à nos frères qui se trouvent à l'étranger »³². Sur le canal international de Radio-Alger apparut, au milieu du mois de décembre 1966, le « Dimanche de l'Amicale des Algériens en Europe » entre 10 h 30 et 13 h³³. En 1978, il existait toujours deux émissions. Étaient diffusées sur la première chaîne le mardi à 21 h une « Rencontre avec nos frères émigrés » et sur la seconde, le vendredi à 20 h 30, « Le programme de l'émigration ». Bien que les émigrés constituassent le cœur de la cible, ces émissions étaient également diffusées et suivies sur le sol national.

En ce qui concerne la presse, le 16 novembre 1964, l'Association des Algériens de France (ADAF), ancêtre de l'Amicale, publia *El Djazaïri* (L'Algérien) à destination des travailleurs émigrés. Il fut remplacé après le coup d'État de Houari

29. « À quoi sert un journal ? », *L'Algérien en Europe*, n° 100, 9 avril 1970, p. 32-33.

30. « Interview accordée par M. Kaïd Ahmed », *El Moudjahid*, 15 octobre 1968, p. 3.

31. « À quoi sert un journal ? », art. cit.

32. « Le programme radio », *El Moudjahid*, 26 mars 1966, p. 8.

33. « Radio chaîne internationale », *Algérie-actualité*, n° 61, 18 décembre 1966, p. 14.

Boumediene par *L'Algérien en Europe*, mensuel édité en deux langues, française et arabe³⁴. En 1967, les tirages s'élevaient à 10 000 numéros pour l'édition française et 5 000 pour l'édition arabe³⁵. Afin de favoriser l'envol des ventes, l'abonnement devint obligatoire et fut intégré à la cotisation de l'Amicale. En octobre 1970, 20 000 exemplaires de *L'Algérien en Europe* furent tirés³⁶ contre 30 000 en 1978 pour une communauté évaluée à 800 000 personnes. En dépit de ses efforts, l'Amicale restait loin du compte. Ainsi, force était de constater en juin 1979 que :

L'immigré reçoit très peu d'informations objectives sur l'Algérie; même ceux qui ont la possibilité de parcourir la presse nationale ou *L'Algérien en Europe* déplorent le vide culturel qui les entoure dans un pays où leur culture d'origine est pratiquement absente ou réduite [...] à sa plus simple expression³⁷.

Cette presse singulière resta confinée à l'Europe et ne fut distribuée qu'au compte-goutte en Algérie, essentiellement dans les espaces d'information de l'Amicale³⁸. Le manque d'intérêt supposé des lecteurs et la volonté de laisser de côté un média d'expression plus libre expliquaient la remarque d'un lecteur :

De retour d'Algérie, je vous écris pour vous faire part d'un problème qui est, à mon avis, important. La presse nationale attache beaucoup d'importance à notre émigration. Les articles qu'elle publie sont cependant peu documentés. Votre journal [...] peut être d'un précieux apport pour les journalistes algériens, mais aussi pour l'information du public. Or, je me suis aperçu que *L'Algérien en Europe* était très peu diffusé en Algérie et qu'on ne le trouve guère dans les kiosques³⁹.

Un des paradoxes de l'Amicale résidait dans sa double mission : incarner le FLN à l'étranger tout en étant la voix unique des émigrés et de leurs aspirations. La distance géographique avec le pouvoir central et la volonté d'aborder des sujets concernant l'émigration amenèrent les journalistes de *L'Algérien en Europe* à prendre quelques libertés. Certains d'entre eux n'hésitèrent pas à dénoncer les vexations et blocages de toutes sortes dont étaient victimes leurs concitoyens lors des retours au pays. Cette indépendance de ton, contrastant avec ce qui était observé à Alger, pouvait expliquer, en partie, la maigre diffusion du mensuel en Algérie. Il suffit pour s'en rendre compte de relire l'éditorial du journaliste Hamel Hedi, paru le 19 février 1978, dans les colonnes de la revue de l'émigration :

[...] Faut-il brûler le sport émigré? C'est ce que l'on est en droit de se demander aujourd'hui. [...] Jamais le sport algérien émigré ne fut aussi absent des événements nationaux. Jamais [il n'a été] aussi inconsidéré. [...] Depuis près de 80 jours,

34. En 1969, *Afaq Arabia* (« Perspectives arabes ») remplaça l'édition arabe du mensuel pour toucher l'ensemble des personnes pratiquant cette langue dans l'émigration.

35. *L'Algérien en Europe*, n° 47, 15 novembre 1967, p. 13.

36. « L'action culturelle de l'Amicale en faveur des émigrés », *L'Algérien en Europe*, n° III, 13 octobre 1970, p. 22.

37. « Vacances des émigrés : une simple parenthèse ? », *L'Algérien en Europe*, n° 296, 15 juin 1979, p. 11.

38. De manière épisodique, des distributions gratuites pouvaient être organisées. Ce fut le cas lors de la 9^e Foire internationale d'Alger sur le stand de l'Amicale. 75 000 exemplaires de *L'Algérien en Europe* furent offerts aux visiteurs. *L'Algérien en Europe*, n° 156, 1^{er} octobre 1972, p. 30-32.

39. *L'Algérien en Europe*, n° 142, 15 février 1972, p. 4.

l'on ne fait plus appel aux athlètes émigrés. On ne les compte plus dans les effectifs nationaux. [...] Encore une fois, le sport algérien nous appartient à tous!⁴⁰

Le ton véhément entendait traduire l'exaspération des sportifs nationaux installés à l'étranger se retrouvant marginalisés depuis quatre mois. Ce qui était surprenant dans un média algérien censé être rompu à l'exercice de la langue de bois.

À l'aube des années 1980, l'Algérie était enlisée dans un système médiatique dépendant de l'administration et du FLN. La liberté d'expression avait été sacrifiée sur l'autel de l'unité révolutionnaire et de la bataille pour l'édification, comme au temps de la guerre d'Indépendance. L'analphabétisme, l'arabisation, lancée dès 1971, la qualité des publications, les difficultés de distribution et de programmation relativisaient l'intérêt des médias et pour les médias⁴¹. Dans ce contexte singulier, le traitement de l'émigration, parent pauvre de l'information, ne parvint pas à sensibiliser les résidents sur les difficultés de la *ghorba*. Au contraire, en opposition à des poncifs récurrents sur la « mal vie » distillés à date fixe par les médias, une forme d'empirisme populaire en vint à dénigrer les émigrés et leurs avantages.

De leur côté, les expatriés eurent toutes les peines du monde à garder un lien culturel étroit avec une Algérie lancée dans la course au développement, au milieu d'une société étrangère intégratrice. Ce divorce entre idéal et réalité aboutit à un décalage puis un télescopage entre deux mondes, deux manières de traiter et de relayer l'information creusant la distance entre ces deux composantes du peuple algérien, sonnait le glas de la politique de réinsertion avant l'explosion générale d'octobre 1988 et la diffusion des antennes paraboliques dans le pays⁴².

40. *L'Algérien en Europe*, n° 269, 15 février 1978.

41. La situation se tendit au cours des années 1980. Pour de plus amples informations, Belkacem Mostefaoui, « Tendances actuelles de l'audiovisuel en Algérie. À propos de brèches dans le monopole de l'État », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 47, n° 1, 1^{er} trimestre 1988, p. 53-72.

42. Voir à ce propos le film de Mahmoud Zemmouri, *De Hollywood à Tamanrasset*, 1991, qui narre la vie d'Algériens en périphérie d'Alger aux prises avec l'arrivée des programmes étrangers grâce aux paraboles.